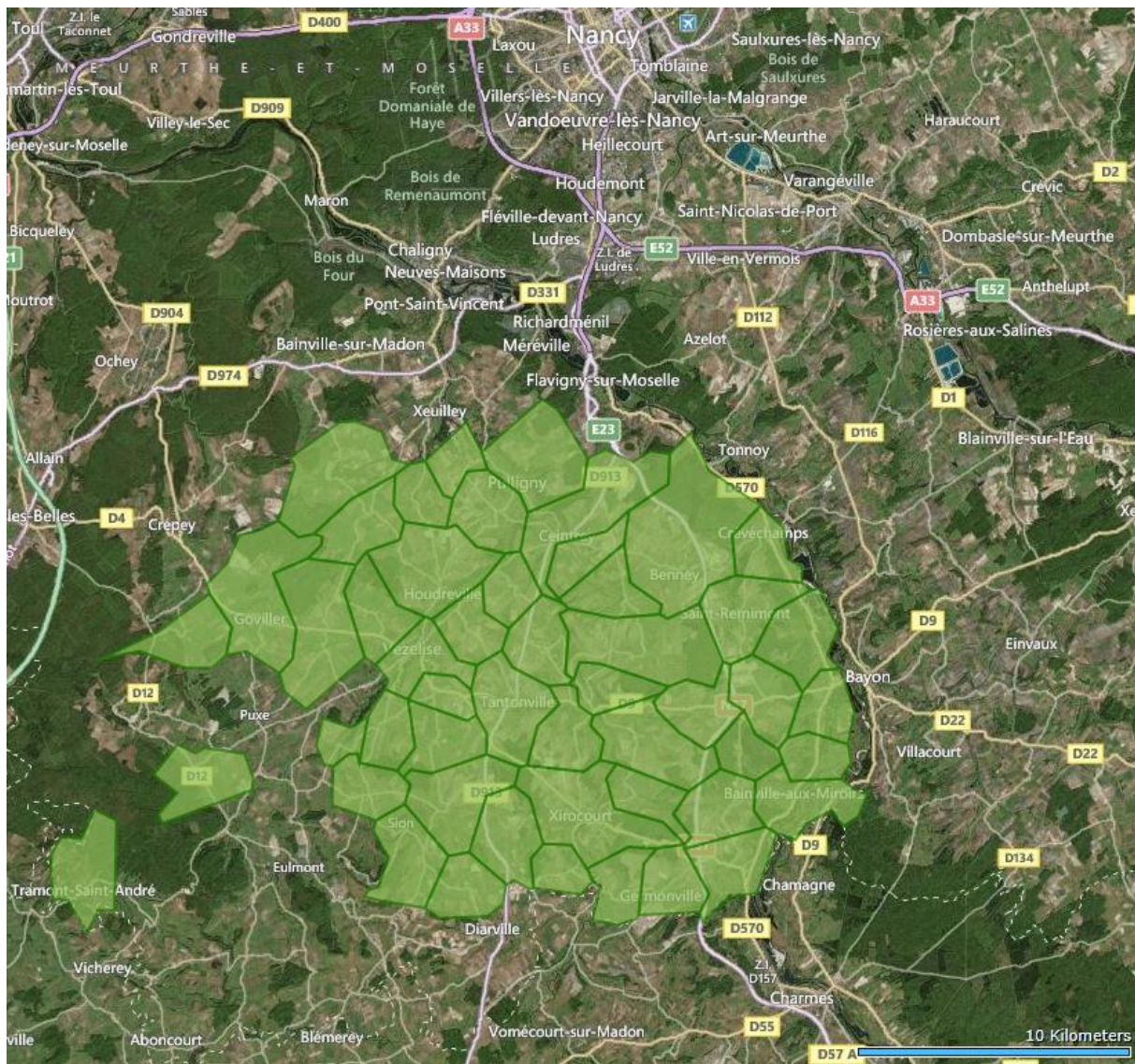


Historique et Présentation de la collectivité

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny a été constitué par arrêté préfectoral en date du **11 Février 1947**.

Situé au Sud de Nancy en Meurthe-et-Moselle, à ce jour, **il comprend 47 communes adhérentes** :

- * Affracourt
- * Autrey sur Madon
- * Bainville aux Miroirs
- * Benney
- * Bralleville
- * Ceintrey
- * Chaouilley
- * Clerey sur Brenon
- * Crantenoy
- * Crevéchamps
- * Dolcourt
- * Etreval
- * Forcelles St Gorgon
- * Gerbecourt-Haplemont
- * Germonville
- * Goviller
- * Gripport
- * Hammeville
- * Haroué
- * Houdelmont
- * Houdreville
- * Housseville
- * Jevoncourt
- * Laneuveville Dt Bayon
- * Lebeuville
- * Lemainville
- * Lemenil-Mitry
- * Mangonville
- * Omelmont
- * Ormes et Ville
- * Parey St Cesaire
- * Pierreville
- * Praye
- * Pulligny
- * Quevilloncourt
- * Roville Dt Bayon
- * Saxon-Sion
- * St Firmin
- * St Remimont
- * Tantonville
- * Vaudeville
- * Vaudigny
- * Vézelize
- * Vitrey
- * Voinémont
- * Vroncourt
- * Xirocourt



Il y a également :

- 4 COMMUNES CLIENTES :

* Neuviller sur Moselle, Thélod, Laloef, Ognéville

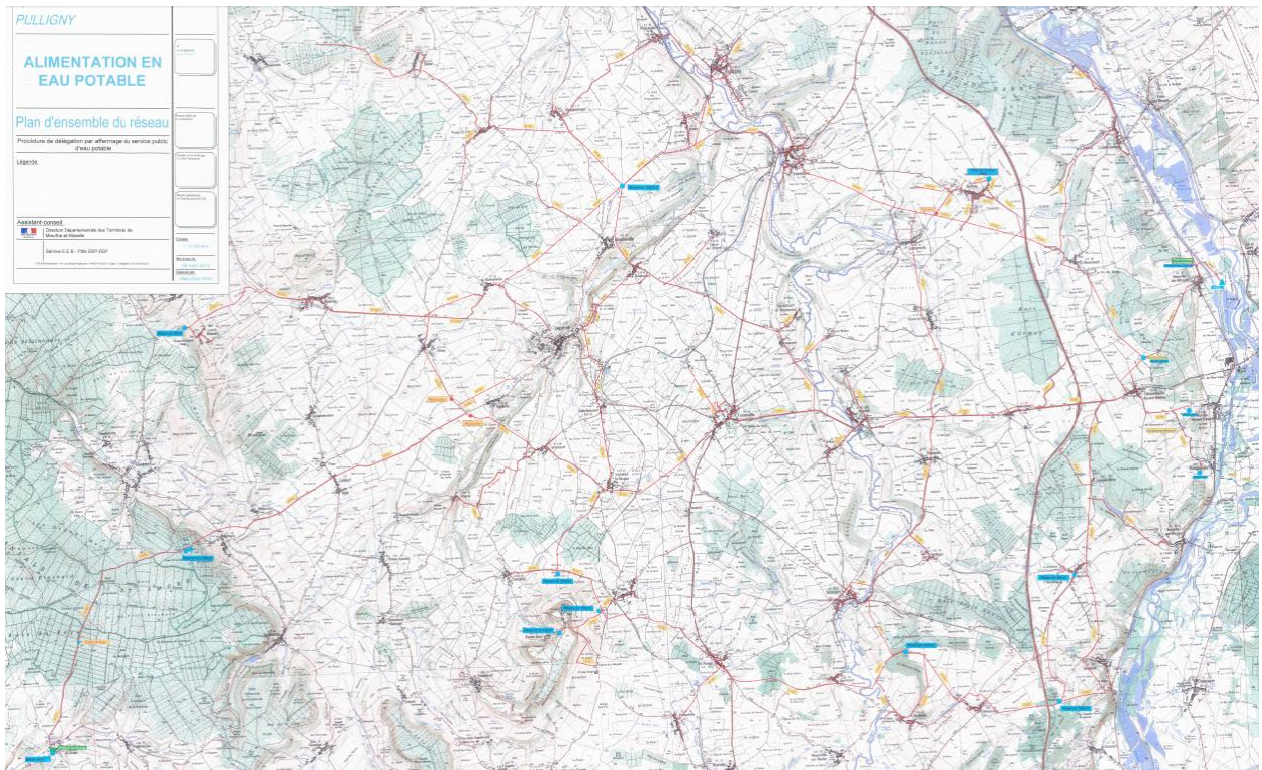
- 1 COMMUNE À SITUATION PARTICULIERE

* **Vézelise** : 1/3 de la population (point haut) desservie par le SIE de Pulligny, 2/3 de la population (point bas) desservie par les ressources de la Commune, qui peut être secouru par une vente d'eau en gros à hauteur du réservoir.

En délégation de service publique, le contrat a été renouvelé au 1^{er} janvier 2013 pour dix ans avec la SAUR qui a en charge l'exploitation et la gestion des diverses infrastructures.

Chiffres clés

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de Pulligny comprend **environ 300 km** de conduites fonte, PEHD et PVC de DN 40 mm à 300 mm qui constituent son réseau. Il est distingué le **réseau principal de transport (feeder)** et le **réseau secondaire de distribution**. N'est pas comptabilisé le linéaire des branchements.

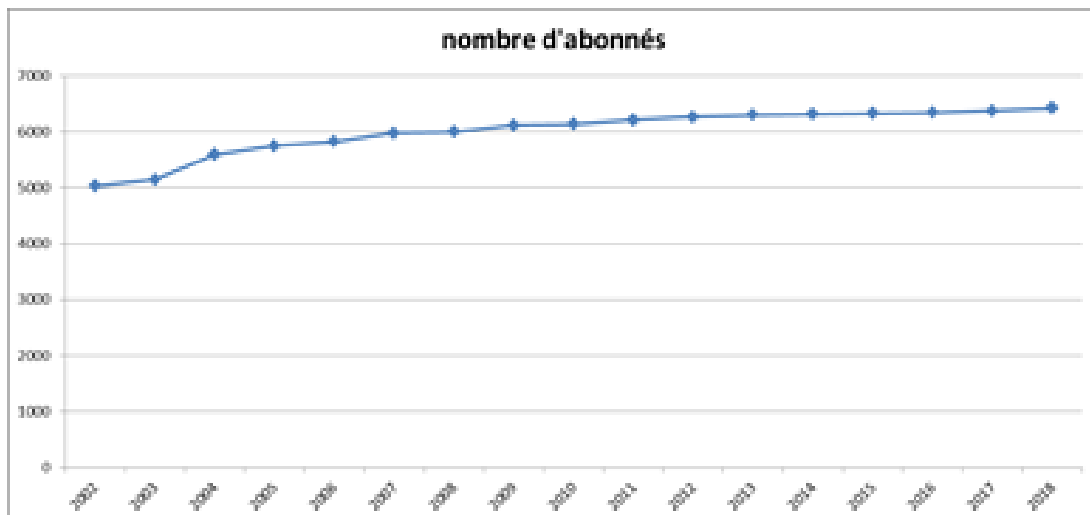


Carte disponible en annexe

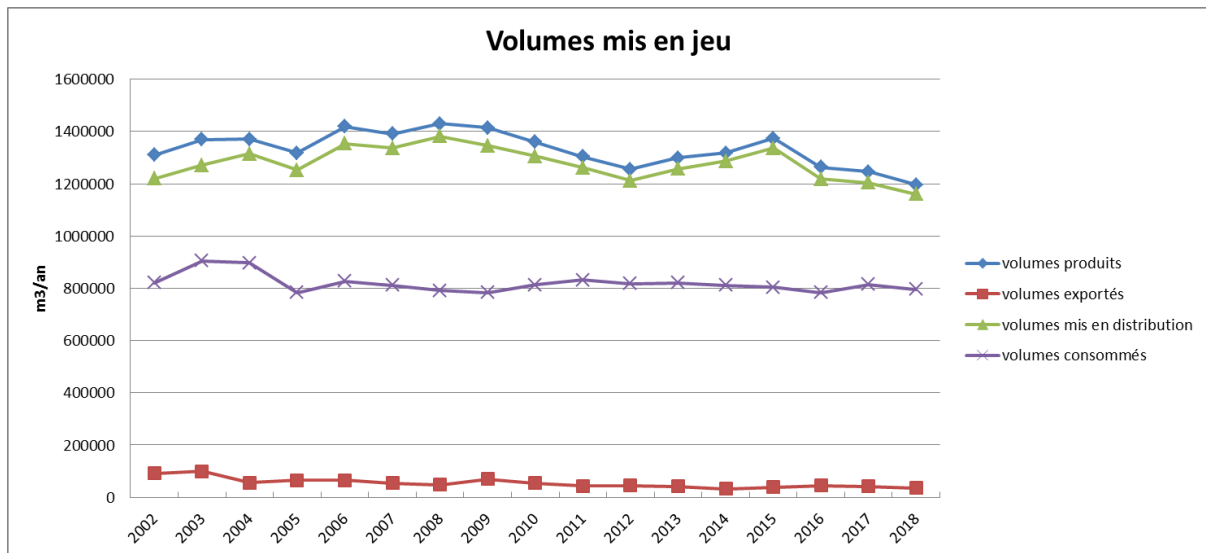
Au rapport annuel du délégataire de 2018, apparaît **6 423 abonnés recensés pour un volume consommé de 796 600 m³**.

Effectif de population de 13 745 personnes desservies en permanence par le réseau du Syndicat.

L'évolution du nombre d'abonnés reste sur une croissance stable au cours de la dernière décennie.



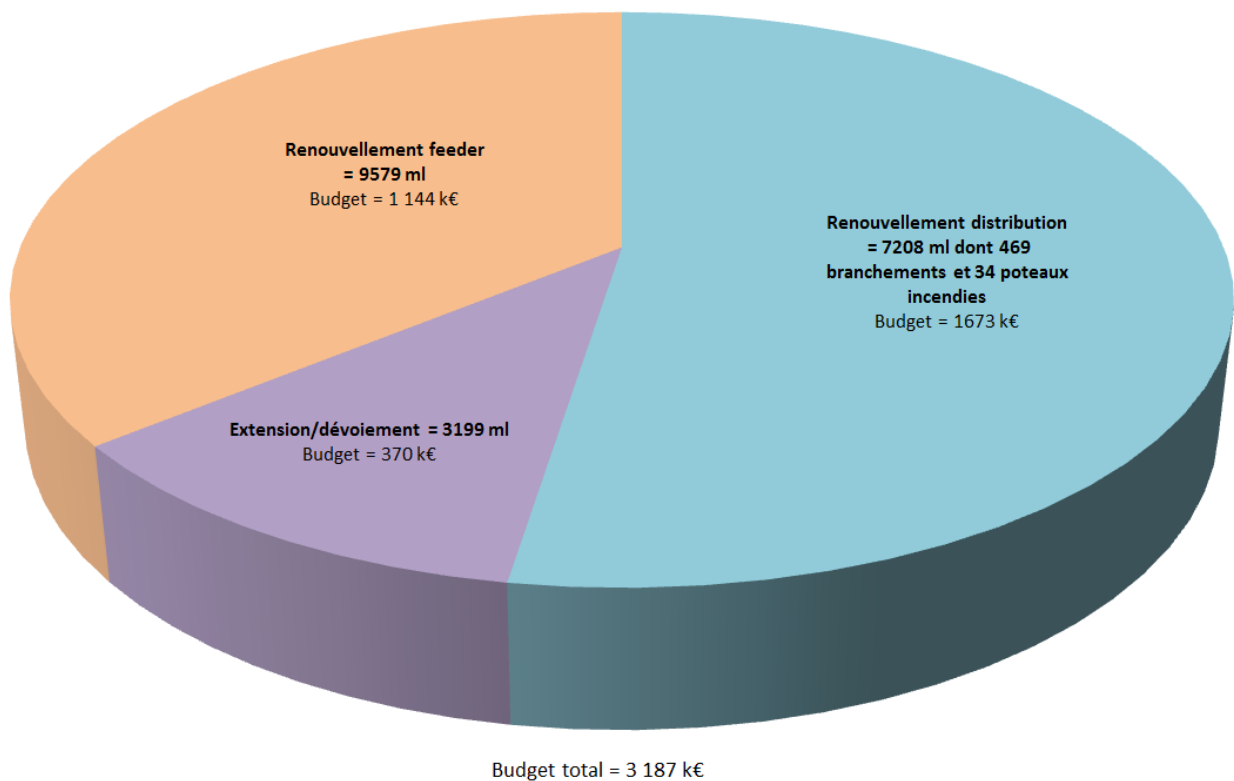
En contrepartie les volumes mis en jeu restent maintenus, liés aux modes de consommation des abonnés.



L'amélioration du rendement sur la dernière période est l'effet cumulé d'une meilleure stratégie de suivi des volumes (mise en place de compteurs de sectorisation et de surveillance) et de travaux réalisés par le Syndicat.

Au regard de la répartition des dépenses engagées, la proportion du renouvellement est importante. Il s'agit de la part liée au patrimoine, le Syndicat maintient ainsi en bon état de fonctionnement les réseaux, par des investissements.

Répartition des travaux réalisés de 2013-2019



Ces travaux de renouvellement correspondent à un linéaire de 16 787 m de conduite remplacée, soit 5,62% du patrimoine sur les 6 ans considérés (soit une moyenne de 0,94% annuel).

L'amélioration du rendement du réseau, diminution des fuites, a été priorisée dans le contrat d'affermage. Un objectif de rendement du réseau à 77% y est attendu.

Pour son adduction le Syndicat dispose actuellement de deux unités de production.

Les ressources et la production

Les 2 ressources principales sont :

La nappe alluviale de la Moselle :

Disposant d'un arrêté préfectoral du 24/04/2018

Autorisant :

- ✓ Champ captant à Neuville sur Moselle (puits Ranney avec un dispositif de réalimentation de la nappe via deux puits secondaires et deux bassins d'infiltration)

Code BSS 02686X0017/P

- un débit maximum horaire de 150 m³/h (20 heures)
- un débit maximum journalier de 3000 m³/j

- ✓ Les deux puits de Mangonville

Le puits 1, Code BSS : 02686X0119/P1 et le puits 2 Code BSS : 02687X0101/P2

- un débit maximum horaire de 50 m³/h chacun (15 heures)
- un débit maximum journalier de 1500 m³/j

La source des Brasseries à Tramont St André

Code BSS 03032X0012/HY

Disposant d'un arrêté préfectoral du 01/08/2005

Autorisant :

- un prélèvement maximum de 1000 m³/j ou 365 000 m³/an
- débit d'étiage de 800 m³/j

Les ressources permettent d'obtenir un prélèvement global maximal

- Annuel de 2 060 000 m³/an
- Journalier de 6 400 m³/j

Ces autorisations correspondent également aux capacités des installations.

Un premier projet de station de traitement conjoint avec les deux puits de Mangonville devait être construit sur le territoire de Mangonville. Ce projet initial (élaboré en 2005 sur la base d'un mémoire explicatif) a été abandonné pour plusieurs raisons :

- Une problématique de terrain où était projeté l'usine de traitement,
- Le besoin et les coûts nécessaires à cumuler pour la réhabilitation de la station existante de Neuville devenue obsolète quant à sa filière de traitement.

Le Syndicat et les diverses instances ont opté de revenir à un projet proposé dans les études préalables, à savoir une unité de traitement commune aux ressources de la nappe alluviale de Moselle (Mangonville et Neuville), localisée à proximité du réservoir de tête à Laneuveville dvt Bayon.

Cette usine de traitement de l'eau potable traite simultanément les eaux du puits Ranney (ou champ captant de Neuville sur Moselle pour 150 m³/h sur 20 heures de fonctionnement) et des puits n°1 et 2 de Mangonville (pour 50 m³/h par puits sur 15 heures de fonctionnement). Avec une filière de traitement qui prend en considération :

- Les matières organiques (liées principalement à la qualité des eaux alluviales, avec des fluctuations dues à la pluviométrie),
- L'agressivité de l'eau (minéralisation et neutralisation, arrêt de l'usage du maerl utilisé à Neuville),
- Le fer et le manganèse (dont la présence est attendue de par les phénomènes d'appels observés sur les ressources de la nappe alluviale de Moselle sur l'ensemble du secteur),
- La désinfection.

La capacité de production de l'usine, correspond aux volumes autorisés des ressources soit 250 m³/h. Elle a délivrée ses premières eaux le 6 décembre 2018 et a été réceptionnée le 20 septembre 2019.

Annexe : bilan complet de l'unité de production

Ainsi les besoins propres au Syndicat, aux ventes d'eau et au service sont couverts. Une tolérance pouvant accepter une journée de pointe à 1,4 de coefficient par rapport à la moyenne journalière de production, permet les possibilités de sécurisations des collectivités limitrophes telles que

- Tramont St André (Tramont St André, Tramont Emy et Tramont Lassus) – étude et projet de 2013, conventionné sur de la vente d'eau en gros.
- L'ancien SIE de Frolois-Méreville, étude de faisabilité en 2013.
- L'étude de sécurisation de proche en proche de la CC de Colombey, s'appuyant sur la source des Brasseries pour le secteur du Haut Saintois.

Y compris la sécurisation intrinsèque du Syndicat pour permettre via un accélérateur (à réaliser) pour transférer les eaux de Moselle sur la distribution des Brasseries.

Ouvrages annexes

Réservoirs principaux :

- LANEUVEVILLE DT BAYON : réservoir 2 x 1500 m³
- BATTIGNY : réservoir 2 x 500 m³

Réservoir d'équilibre :

- HOUDREVILLE : réservoir sur tour de 18m - réservoir 1 000 m³

Réservoirs secondaires :

- LEBEUVILLE : réservoir sur tour 80 m³
- BRALLEVILLE : réservoir 2 x 200 m³
- GERMONVILLE : réservoir 500 m³
- GRIPPORT : réservoir 2 x 150m³
- PRAYE : réservoir 2 x 50 m³
- CHAOUILLEY : réservoir 300m³
- BENNEY : réservoir sur tour 250 m³
- SAXON-SION : réservoir 2 x 40 m³
- MANGONVILLE : réservoir 150m³
- ROVILLE DT BAYON : réservoir 300 m³

Surpresseurs :

- CEINTREY : surpresseur pour la desserte de la "*Ferme du Point du Jour*"
- SAXON-SION : surpresseur pour la desserte du site de Sion
- GOVILLER : surpresseur pour la desserte de la Commune de Dolcourt
- PRAYE : surpresseur pour l'alimentation du réservoir de Saxon-Sion

La capacité de stockage des réservoirs principaux est de 5 000 m³.

En comparaison au volume moyen journalier mis en distribution (3 550 m³/j), l'autonomie de stockage est de 1,5 jours sur l'adduction principale et de 1,1 jours pour un jour de pointe (coefficient de 1,4).

Cette capacité de stockage atteint sur l'ensemble des réserves : 7 460 m³, une autonomie de 2 jours.